



Mobilités douces

Le Schéma directeur cyclable

Top départ pour le nouveau schéma cyclable du territoire ! Un nouvel outil qui va permettre à la pratique du vélo de passer à la vitesse supérieure. Explications.

UN SCHÉMA CYCLABLE, C'EST QUOI ?

Le schéma cyclable communautaire vise à planifier les mesures nécessaires pour développer l'usage du vélo sur le territoire, en le rendant plus agréable et plus sûr. Pour ce faire, le schéma s'appuie sur un réseau de liaisons cyclables sécurisées, confortables, cohérentes, pour tous les usagers : habitants et pendulaires, enfants et seniors, locaux ou touristes, aussi bien pour les déplacements du quotidien que pour les loisirs. Outil indispensable pour planifier et organiser le territoire, mais surtout inciter à utiliser le vélo tous les jours pour une mobilité plus saine et plus durable, il permet de :

Garantir la cohérence des actions

Par une stratégie globale qui priorise les interventions : aménagement, stationnement, jalonnement

Coordonner les acteurs

Le schéma fédère les collectivités autour d'une vision partagée

S'inscrire dans la durée

Grâce à des investissements programmés sur plusieurs années

POUR EN SAVOIR PLUS

Thonon Agglomération
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr

LES ÉTAPES DE PLANIFICATION

Les bonnes raisons de se déplacer à vélo ne manquent pas :

D'ici 5 ans, 75 km d'aménagements

La ViaRhôna continue entre Thonon et Loisin et des itinéraires cohérents et sécurisés entre Thonon, Douvaine, Sciez, Bons et Perrignier.

D'ici 10 ans, 115 km d'aménagements

La finalisation de la ViaRhôna sur l'ensemble du territoire communautaire et des itinéraires rapides et directs entre Thonon, Sciez et Douvaine.

D'ici 15 ans, 155 km d'aménagements

Accès à tous les lieux de vie du territoire, dans l'ensemble des communes avec 32 liaisons cyclables continues et sécurisées.

QUE RETENIR DE CE SCHÉMA ?

Une nécessité : confort et sécurité

Les itinéraires retenus privilégient les liaisons directes et évitent autant que possible les dénivelés, les voiries très circulées et les carrefours dangereux. Des itinéraires destinés à tous les usagers, pour des déplacements en vélo en toute sécurité.

Une ambition : un réseau continu et attractif

Des liaisons continues pour les déplacements domicile-travail, atteindre les gares et les arrêts de bus, accéder aux commerces... pour la vie de tous les jours, sans voiture.

Une approche pragmatique et rationnelle

Des propositions simples et efficaces, adaptées au contexte urbain et des voiries existantes. Un réseau en partie ouvert aux piétons et aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Une démarche partagée

Thonon Agglomération, les communes, le Département, les associations, le Grand Genève : une vision portée, de manière coordonnée, par les différentes parties prenantes.

À COURT TERME, LE SCHÉMA CYCLABLE PRÉVOIT :

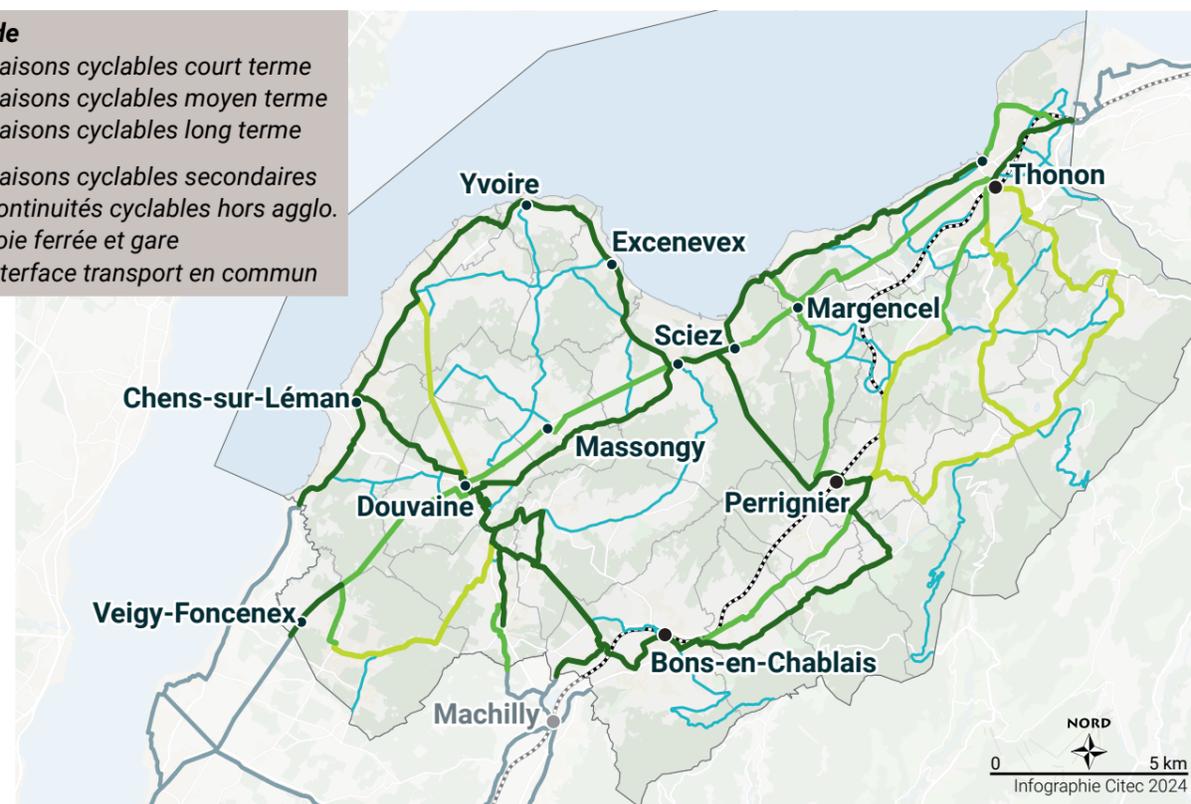
40 km environ
de nouveaux aménagements cyclables créés

16 itinéraires continus
reliant les principales centralités du territoire

19 communes
desservies

Légende

- Liaisons cyclables court terme
- Liaisons cyclables moyen terme
- Liaisons cyclables long terme
- Liaisons cyclables secondaires
- Continuités cyclables hors agglo.
- Voie ferrée et gare
- Interface transport en commun



Ce schéma cyclable est le fruit d'un travail novateur et concerté de Thonon Agglomération avec les communes, les partenaires publics et associatifs. Cette démarche a abouti à une planification ambitieuse mais réaliste, nous permettant de construire dès aujourd'hui le futur réseau cyclable de notre agglomération : un maillage continu et sécurisé de voies cyclables desservant l'ensemble de notre territoire.

CYRIL DEMOLIS,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DE LA MOBILITÉ ET DES
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS
DE THONON AGGLOMÉRATION